



Monsieur Le Premier Ministre  
HOTEL MATIGNON  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 18 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Notre pays vit des jours sombres, comme de très nombreuses professions, notre branche du **commerce de détail chaussure** prend de plein fouet les mesures économiques qui sont très certainement incontournables, la santé de nos compatriotes passe avant toutes autres considérations.

Après des mois et des mois à avoir subi le mouvement de gilets jaunes, puis les vastes mouvements sociaux, la concurrence déloyale à la croissance exponentielle des ventes internet, nos commerces (5 000 détaillants essentiellement en centre-ville) sont exsangues de trésorerie. Les réserves sont pleines, les échéances approchent, les défauts de paiements vont se généraliser à coup sûr.

Certaines mesures liées à l'emploi ont été prises, une certaine souplesse relative aux paiements des taxes et charges sociales, des financements facilités via la BPI, des efforts très importants de nos fournisseurs, de tout cela nous nous sommes efforcés de les avoir largement diffusés auprès de nos adhérents (et des non adhérents).

Cependant, un mois de fermeture aura des conséquences incroyablement lourdes sur la pérennité de nos affaires. Décaler les paiements (impôts et charges sociales) ne servira pas à grand-chose car on ne pourra pas les payer ; c'est hélas la triste et terrible réalité.

Nous nous battons « **quoi qu'il en coûte** » mais il faut nous aider pour subsister.

**Trois mesures déterminantes sont à prendre en compte et nous nous permettons de vous les présenter :**

- **Concernant les salaires et charges sociales,**

- **Dégrèvement total des charges sociales et patronales** pendant la durée de la fermeture, sans perte de droits, notamment pour la retraite des salariés.

- **Concernant les loyers et charges**

- **Demander la suspension des baux commerciaux pendant la période de fermeture**, ce qui conduirait le commerçant à ne pas devoir payer de loyer pour ladite période. Idem pour les charges afférentes au loyer.

- **Prévoir un abattement d'au moins 1/12<sup>e</sup>** (correspondant à un mois de fermeture) **de fiscalité locale**

● **Concernant les assurances pertes d'exploitation**

Nous sommes face à une nouvelle forme de catastrophe naturelle, et demandons que les assurances prennent en compte la perte d'exploitation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Sandrine Lacotte Garcin

Présidente FDCF



**FEDERATION NATIONALE DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE**

46, boulevard Magenta-75010 PARIS TEL : 01.42.06.79.30

[WWW.CHAUSSURE.ORG/](http://WWW.CHAUSSURE.ORG/) [fdcf@chaussure.org](mailto:fdcf@chaussure.org)